



**BANQUE CENTRALE DU CONGO**  
**COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE**  
Kinshasa, République Démocratique du Congo

**COMMUNIQUE**

Le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Monsieur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO, a présidé ce mardi 10 avril 2018, la troisième réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire.

Les échanges ont globalement porté sur l'analyse de l'évolution récente de la conjoncture économique tant au niveau national qu'international, les perspectives macroéconomiques ainsi que sur les mesures de politique monétaire à mettre en œuvre au regard du contexte actuel.

De l'analyse de la conjoncture économique à fin mars 2018, le Comité a relevé ce qui suit :

**Sur le plan international**

L'expansion économique mondiale continue de s'affermir grâce à la hausse des investissements, à l'accélération des échanges et au redémarrage de l'emploi. En effet, dans ses dernières perspectives économiques intermédiaires, l'OCDE table sur une progression de l'économie mondiale de 3,9 % en 2018 et en 2019, soit une hausse de 0,2 point de pourcentage pour cette année et 0,3 point pour 2019 par rapport aux attentes initiales. Malgré cet élan positif, les risques du secteur financier et la montée du protectionnisme pourraient menacer la croissance durable à moyen terme. Parallèlement, dans bon nombre de pays, on assiste à une baisse des tensions inflationnistes. Dans ce contexte, les principales banques centrales sont demeurées prudentes quant à l'orientation de leur politique monétaire.

Par ailleurs, la dynamique de la demande mondiale semble être favorable aux principales matières premières exportées par la RD Congo dont les cours poursuivent leur trend haussier. En effet, le cours du cuivre s'est stabilisé autour de 6.810 USD la tonne métrique pendant que celui du cobalt poursuit sa hausse exponentielle, atteignant 87.221,55 USD la tonne en mars, soit un accroissement mensuel de 4,08 %. Le cours de la tonne de ce produit avoisine déjà 95 000 USD au début de ce mois d'avril.





## Sur le plan intérieur

**La reprise de l'activité économique** se confirme avec une projection de croissance à 4,3 % en 2018 contre des réalisations de 3,7 % et 2,4 % respectivement en 2017 et 2016. Ce dynamisme serait imputable principalement à la reprise observée dans la branche extraction, sous l'impulsion du redressement des cours des matières premières sur le marché mondial.

Cette reprise de l'activité est également attestée par le bon comportement du solde brute d'opinions des chefs d'entreprises qui est ressorti à 17,6 % au mois de mars 2018 contre 9,4 % un mois plus tôt. La positivité de cet indicateur révèle l'optimisme qu'affichent les opérateurs économiques face aux perspectives à court terme de l'évolution de l'activité économique.

**Sur le marché des biens et services**, il est noté la poursuite de la décélération du rythme des formations des prix intérieurs au mois de mars 2018. En effet, l'inflation en glissement annuel a baissé pour s'établir à 50,41 % contre 52,74 % à fin février 2018. En rythme mensuel le taux d'inflation a été porté à 0,836 % venant de 0,713 % un mois plus tôt, suite au réajustement à la hausse des prix des produits pétroliers à la pompe. En prolongeant la tendance actuelle, l'année devrait se clôturer avec un taux d'inflation de 12,34 % face à une cible optimale d'inflation de 7 %. En cumul annuel, l'inflation s'est établie à 2,95 % à fin mars 2018 contre 5,89 % à la période correspondante de 2017.

**S'agissant du marché des changes**, le taux de change de la monnaie nationale a connu une parfaite stabilité sur les deux segments du marché, attestée par des variations moyennes de près de 0,01 %. Pour les trois premiers mois de l'année, la monnaie nationale a enregistré une dépréciation de 1,49 % contre celle de 11,27 % à la période correspondante de 2017. Toutes choses restant égales par ailleurs, la dépréciation de la monnaie nationale s'établirait à 9,09 % à fin 2018, contre 23,65 % en 2017. Les réserves de change frôlent le 1,0 milliard de USD, soit 4 semaines et 2 jours d'importations de biens et services sur ressources propres. Cette accumulation des réserves résulte notamment des rachats automatiques des devises du Trésor provenant des paiements d'avances d'impôts sur les bénéfices réalisés par les miniers en 2017.

**Pour ce qui est des finances publiques**, l'exécution des opérations financières de l'Etat, intégrant l'amortissement de la dette, s'est clôturée avec un excédent de 91,9 milliards de CDF. En cumul annuel, la situation financière de l'Etat est excédentaire de 246,6 milliards de CDF. Dans cette perspective, les recettes publiques devraient atteindre 4.976,5 milliards de CDF en 2018, soit une pression fiscale d'environ 11. Quant aux dépenses en capital, elles devraient s'établir à 90,0 milliards, représentant à peine 1,8 % du total des recettes, niveau largement inférieur au critère de 20,0 % fixé par la SADC.

**Concernant le marché monétaire**, en l'absence du refinancement aux guichets BCC, une hausse des transactions sur le marché interbancaire a été observée au cours du mois de mars. En effet, 172,50 milliards de CDF ont été prêtés sur ce segment de marché contre 95,50 milliards un mois plus tôt. L'encours global des Bons BCC s'est établi à 7,5 milliards à fin mars, dégageant une injection mensuelle et annuelle respective de 2,5 milliards de CDF et 27,5 milliards.

Quant au reste, globalement, les prévisions de l'inflation indiquent que les objectifs de la politique monétaire sont sous contrôle. En effet, la décélération de l'inflation observée devrait se poursuivre.

Au regard de la bonne tenue de la conjoncture aussi bien au niveau international que national, des perspectives macroéconomiques favorables et en l'absence des risques imminents, le Comité de politique Monétaire a décidé d'assouplir les conditions monétaires via la baisse du taux directeur. Ainsi, le taux directeur la Banque Centrale est ramené de 20,0 % à 14,0 %.

Quant aux autres instruments de la politique monétaire, le Comité a décidé de maintenir le statu quo. Les coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises à vue et à terme sont maintenus respectivement à 13 % et 12 % et ceux pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 2 % et 0 %. La régulation courante de la liquidité va se poursuivre à travers le Bon BCC.

Fait à Kinshasa, le 10 avril 2018

  
Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO  
Président

